



Communiqué de presse  
Paris, le 26 avril 2021

## Lancement de l'appel d'offres éolien en mer au large de la Normandie : 6 candidats pré-sélectionnés, un projet de territoire attractif

La procédure d'appel d'offres dite de « dialogue concurrentiel » pour un projet éolien en mer au large de la Normandie (d'une puissance cible de 900-1050 MW), à une trentaine de kilomètres de la péninsule du Cotentin, avait été lancée officiellement par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), le 15 janvier dernier. Cette première phase de pré-qualification des candidats, sur la base de leurs capacités techniques et financières, s'achève avec l'annonce par la Ministre de la Transition écologique de 6 candidats retenus pour répondre à l'appel d'offres.

### Un lancement d'appel d'offres attendu par l'ensemble des parties prenantes

Après un débat public de près d'un an et comme annoncé par les maîtres d'ouvrage du projet (Etat, RTE), la procédure de mise en concurrence va concrètement démarrer, par le biais de la phase dite de dialogue concurrentiel, visant à co-construire les conditions de l'appel d'offres (cahier des charges), entre l'Etat et les candidats pré-qualifiés. **La pré-sélection de 6 candidats pour cet appel d'offres illustre l'attractivité du marché français et vient récompenser les réformes législatives et réglementaires engagées depuis plusieurs années.** Un nombre conséquent de candidats est en effet la garantie d'un niveau de concurrence bénéfique pour la collectivité. La filière éolienne en mer, en France et en Europe, a fait la démonstration d'un niveau de maturité élevé, par le biais d'appels d'offres attribués à des niveaux de prix très compétitifs (40-60€/MWh) depuis quelques années.

**Le territoire normand est un pôle industriel majeur de la filière éolienne en mer française :** il compte trois unités de fabrication de composants de rang 1 (nacelles et pales, avec 2 unités / 750 emplois à terme au Havre et 1 unité / plus de 500 emplois à Cherbourg) ainsi qu'un nombre important de PME et ETI positionnées sur l'ensemble de la chaîne de valeur. L'ensemble portuaire HAROPA (Grand port maritime du Havre / ports de Paris Seine Normandie) tout comme les Ports Normands constituent également des opérateurs de premier plan pour toute la filière.

**Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne déclare :** « *Le lancement concret d'un nouvel appel d'offres éolien en mer au large de la Normandie est une excellente nouvelle pour le territoire et les acteurs de la filière. Le nombre de candidats retenu témoignage de l'attractivité du marché français de l'offshore. Il nous faut désormais collectivement maintenir cette dynamique, et poursuivre les efforts engagés, notamment en maintenant un rythme d'appels d'offres soutenu, conformément aux ambitions énergie-climat votées par le Parlement. La région Normandie est une terre d'accueil et un pôle d'excellence de l'industrie éolienne en mer française* ».

### La filière appelle à maintenir la dynamique industrielle engagée et à répondre à la demande d'un second projet sur le territoire

Si France Energie Eolienne se félicite grandement du lancement de cet appel d'offres tant attendu, **elle tient à rappeler que les acteurs du territoire comme la filière avaient appelé de leurs vœux**, en octobre 2020 et sur la base des résultats du débat public sur le projet, **le lancement de la procédure visant à anticiper un second projet au large des côtes normandes**, par le biais de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). 24 élu.e.s et acteurs économiques de la région Normandie avaient en effet explicitement demandé, par un courrier adressé au Gouvernement, d'envisager un second projet d'1 GW sur leur territoire, conformément aux ambitions de la loi énergie-climat et comme le prévoit la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en

**2023. A défaut d'une saisine rapide de la CNDP, la France prendrait le risque de mettre à mal la dynamique industrielle de l'éolien en mer engagée sur le territoire national, et notamment en Normandie.**

***A propos de France Energie Eolienne :***

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contacts presse :**

**Agence Hopscotch**

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

[seladak@hopscotch.fr](mailto:seladak@hopscotch.fr)

**France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)